CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ÉNERGÉTIQUE

SESSION 2006

E. 2 - ÉPREUVE DE TECHNOLOGIE

Sous-épreuve .A 2 : Gestion quantitative des besoins et des moyens

Unité U.21

Option B : Gestion et maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Option A : Installation et mise en oeuvre des systèmes énergétiques et climatiques

A1 (Domaine Froid et Climatisation) et A2 (Domaine Climatisation et Sanitaire)

Durée: 2 heures

Coefficient: 2

CORRIGE

Barème de correction

Question 1 sur 8 points

Question 2 sur 6 points

Question 3 sur 6 points

Total sur 20 points

Notesur 20

SI LA RÉPONSE NE CORRESPOND PAS AU RÉSULTAT ATTENDU ET QUE LA DÉMARCHE EST EXACTE, IL SERA ATTRIBUE AU CANDIDAT LA MOITIÉ DES POINTS.

U21 Options A et B

CORRIGE

Page 1/4

Gestion des intérimaires : DOCUMENT REPONSE 1

	N° Colonne	1	2	3	4	5	6	
Opérations	Nombre d'heures prévues par tâche	Heures réalisées par équipe	Nombre d'heures d'intérim nécessaire	Nombre d'intérimaires nécessaire (2)	Nombre de jours d'intervention des intérimaires	Dates possibles d'intervention des intérimaires (sous forme d'intervalle : préciser jour et semaine)	Coût de l'embauche des intérimaires en € (3)	
Pose chaudières gaz avec socle	48	40	8	1	1	Lundi ou Mardi Semaine16	126	
Conduits de fumée	40	40	0	0	-	-	-	
Tuyauterie chaudières - bouteille casse-pression	24	16	8	1	1	Jeudi ou Vendredi Semaine16	126	
Alimentation eau froide	8	8	0	0	-	-	-	
Tuyauterie circuit radiateurs	124	100	24	1	3	Entre Vendredi S16 et Jeudi S17	378	
Tuyauterie circuits CTA	160	96	64	2	4	Du Mardi au Vendredi S17	1008	
Tuyauterie circuit échangeurs à plaques	96	96	0	0	-	-	-	
Calorifugeage de l'ensemble	176	80	96	3	4	Du Mercredi S18 eu Mercredi S19	1512	
Electricité - Régulation	144	120	24	1,-	3	Entre Jeudi S19 et Jeudi S20	378	
Mise en Foute - Essais - Equilibrage	40	40	9	7-		<u>-</u>	_	
(2) : le nombre d'intérin	naires doit	être le plus	faible possil	ole pour chaqu	e phase de travail	TOTAL en €	3528 €	

(3): Taux horaire d'un intérimaire : 9 € + 75% (de charges patronales et marge Entreprise Intérim)

U21 Options A et B

QUESTION 1

DOCUMENT REPONSE 1

CORRIGE

Page 2/4

Nouveau planning d'intervention - Lot "Génie Climatique" : Production calorifique : DOCUMENT REPONSE 2

santaan maa santaan sa			NOTION UNIVERSE ANTION IN THE OWNER OF THE OWNER OWNER OF THE OWNER	AVRIL		MAI			JUIN				
	Nombre heures	Composition	Durée travaux	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25
Opérations	prévues équipe pour tâche	maximale (2)	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	
Pose chaudières gaz avec socle	Plan	ning non modil	liable		art gert somet die erzit in est de formation (gartetonno) en en este es	And the state of t	The second of the second particular and the second of the		THE CONTROL OF THE CO		REMARKATION FOR THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	SAF (Menicol Leaf Agencia H. Gill) Contracting to State Agency and Australia (SAF)	MARION BANKS PHILIPPINE OF WHICH THE PARTY BANKS THE BANKS THE PARTY BANKS THE
Conduits de fumée	Plan	ting yon modii	ñable /				Liminasii	Ark	imencer la	CALCARE TO			
Tuyauterie chaudières - bouteille casse-pression	Plan	ning non modif	iable					erie circuits	CTA'' ava				
Alimentation eau froide	Plani	ing non-modil	iable			$V \mapsto V$							
Tuyauterie circuit radiateurs	Planı	ning non modif	iable										
Tuyauterie circuits CTA	160		10 jours										
Tuyauterie circuit échangeurs à plaques	96	EQUIPE DE 2 OUVRIERS	6 jours										
Calorifugeage de l'ensemble	176		11 jours										
Electricité - Régulation	144		9 jours										
Mise en route - Essais - Equilibrage	40		2 jours 1/2								onwayaawaqooyiidi sadhi		

(2) en jours entiers ou demi-journées. Pour les 1/2 journées, hachurer sur le planning la moitié d'une case en hauteur.

Horaire journalier d'un ouvrier (1)

8h - 12h et 13h30 - 17h30 (1)

(1): Horaire valable du lundi au vendredi inclus.

Le temps de travail réel d'un apprenti est équivalent à un mi-temps ouvrier. Le temps de travail d'un intérimaire est compté comme celui d'un ouvrier. Au plus tôt, date de fin de travaux : préciser l'heure, le jour, la semaine et le mois.

<u>Date : Mercredi à 12h de la Semaine</u> 25 du Mois de Juin

U21 Options A et B

QUESTION 2

DOCUMENT REPONSE 2

CORRIGE

Page 3/4

QUESTION 3: DOCUMENT REPONSE 3

Liste de matériel

Désignation du matériel	Quantité	Marque, référence ou diamètre
Chaudière gaz 750 kW	2	GUILLOT TOTALTUB LD 756
Brûleur gaz air soufflé 750 kW	2	CUENOD C120 AGP MDE
Conduit de fumée auto-portance	1	ISOTIP Ø 400
Bouteille de découplage	1	CHAROT 650 litres
Tube acier noir	-	Ø 114,3x3,6
Pompe simple	2	SALMSON SCX80-50 33m ³ /h - 5mCE
Vase d'expansion fermé à membrane	1	PLAMCO 250 litres
Soupape de sûreté	4	Ø 40
Contrôleur de débit	2	JOHNSON CONTROLS F 61 Ø 114,3x3,6
Manchon antivibratile PN 16 110°C + brides	4	Ø 100
Vanne papillon de mise en cascade chaudière	2	CGR V92100 Ø 100 PN 16
Vanne papillon PN 16	6	Ø 100
Séparateur d'air avec purgeur	1	CGR 634114 Ø 114,3x3,6
Pot à boue	: 1	CGR 437N114 Ø 114,3x3,6
Clapet à battant - montage entre brides PN	2	Ø 100
Thermomètre 0 – 120°C	6	CGR 290100120
Calorifuge en coquille de laine de roche Finition isoxal Epaisseur 50mm.		

U21 Options A et B

QUESTION 3 DOCUMENT REPONSE 3

CORRIGE

Page 4/4